

N°302 - Semaine du 4 au 8 juin 2012

# Revue de presse

Analyses Economiques

## Nos rubriques

- Air France
- Compagnies aériennes
  - Low Cost
- Transport aérien et aéroports
  - Aéronautique
    - Energie
    - Tourisme
  - Croissance
  - Conjoncture
  - Politique Economique
- Etat et secteur public
- Entreprises
- Politique sociale
  - Social
  - Syndicats
- Economies Internationales
- Union Européenne



## AIR FRANCE

### **Pros du tourisme 04/06 «Air France revisite Flying Blue»**

(Article signé Thierry Vigoureux)

Né en 2005 lors de la fusion du Fréquence Plus d'Air France avec son homologue de KLM, le premier programme européen de fidélisation, Flying Blue, va subir une mise à niveau dans le cadre de Transform 2015. Celle-ci intervient dès aujourd'hui au plan mondial. La principale innovation est la facilitation de la prise de prime avec l'ouverture de deux classes de réservation de plus. En particulier, la prime Flex qui prélève le double de miles et donne accès à tous les sièges de l'avion jusqu'au dernier commercialisé. Autre innovation, la surcharge carburant, déjà intégrée au barème des miles en court-courrier, l'est aussi en moyen-courrier. Le passager ne paye que les taxes et redevances. Cette mesure, très demandée par la clientèle, est aussi étudiée en long-courrier où le poids du poste carburant est beaucoup plus lourd. "Cela nous rapporte car nous fidélisons le client", nous explique Christian Herzog, directeur du marketing d'Air France, qui note des actes d'achat de billets payants nombreux après une prise de prime.

### **Tourmag.com 04/06 «Transform 2015 : 1<sup>ère</sup> grève illimitée ce mardi 5 juin pour CityJet, filiale Air France»**

(Article signé Geneviève Bieganowski)

"Transform 2015", le plan de transformation d'Air France élaboré par Alexandre de Juniac connaît son premier mouvement social. La filiale irlandaise d'Air France, CityJet, se lance dans une grève illimitée à partir de mardi 5 juin minuit. Le bras de fer qui va s'engager sera une sorte de baromètre social qui permettra de tester la détermination des deux parties pour les annonces à venir et leurs répercussions sur l'emploi.

### **Liaisons Sociales 04/06 «Le modèle social d'Air France décroche»**

(Article signé Anne-Cécile Geoffroy)

Confrontée à la pression des compagnies à bas coûts et à la flambée du pétrole, Air France se cherche un nouveau modèle et commence par diminuer les acquis sociaux pour restaurer sa compétitivité. Il est notamment question d'un gel des salaires et des embauches, de 20 % de gains de productivité d'ici à 2015 et la renégociation en trois mois de tous les accords sociaux d'Air France bâtis ces quarante dernières années. Le plan d'économies sur trois ans, baptisé Transform 2015, d'Alexandre de Juniac, à la tête de la compagnie aérienne depuis l'automne dernier, est difficile à digérer pour les 52 960 salariés et pour leurs représentants syndicaux. Engagés dans des discussions marathons depuis le mois d'avril, ceux-ci sont en train de redessiner à contrecœur les contours du nouveau contrat social d'Air France. Ces discussions doivent être achevées d'ici à la fin du mois, selon les termes de l'accord de méthode signé par la plupart des syndicats en mars car, pour la direction, le temps presse. Selon elle, la situation économique de la deuxième compagnie aérienne mondiale n'est plus tenable : un endettement de 6,5 milliards d'euros, une action qui fluctue entre 3 et 4 euros après une chute vertigineuse de 71 % de sa valeur en 2011 et un résultat net en perte de 368 millions d'euros au premier trimestre 2012 (contre 367 millions en 2011).

### **Pros du tourisme 05/06 «Air France : les filiales régionales fixées sur leur sort le 28 juin»**

(Article signé Thierry Vigoureux)

Marc Lamidey, président-directeur général démissionnaire de Britair, s'emploie à la refonte des trois compagnies régionales filiales d'Air France, Britair (Morlaix), Regional (Nantes) et Airlinair (Orly). Le plan de restructuration sera présenté le 28 juin à Air France et simultanément au comité d'entreprise de Britair et de Régional. Ce projet n'est pas sans créer quelques inquiétudes à Morlaix où 400 personnes (sur 1 240 salariés) travaillent au siège social et dans les ateliers de maintenance des avions. Regional compte 850 pilotes et hôtesses, répartis dans une dizaine de bases en France, ainsi que 450 personnes chargées de la maintenance à Clermont-Ferrand, Lille et Roissy, et une centaine d'agents d'escale à Nantes, Lyon et Roissy. Une mise en commun des moyens entre les différentes compagnies est probable.

### **Les Echos 05/06 «Le patron de Transavia au capital du futur pôle régional d'Air France»**

(Article signé Bruno Trévidic)

Chargé par le PDG d'Air France de mener à bien le projet de regroupement des filiales régionales, Lionel Guérin apportera les 60 % qu'il détient dans Airlinair en échange d'une participation minoritaire au futur ensemble. Lionel Guérin, le futur patron du pôle régional d'Air France, sera aussi son premier actionnaire privé. Selon nos informations, le directeur de Transavia France, chargé par Alexandre de Juniac de regrouper Brit Air, Régional et Airlinair, devrait en effet apporter les 60 % qu'il détient dans cette dernière, en échange d'une participation minoritaire au capital du nouvel ensemble.

### **Les Echos 06/06 «Air France-KLM et Etihad démentent étudier une alliance capitalistique»**

Contrairement aux propos du quotidien "De Telegraaf", Etihad, la compagnie aérienne nationale des Emirats arabes unis, a démenti être en discussion avec Air France-KLM pour une éventuelle alliance capitalistique.

### **Les Echos 07/06 «Recul de -0,2 % du trafic passagers en mai chez Air France-KLM»**

Air France-KLM a annoncé jeudi un repli de 0,2 % de son trafic passagers en mai, pour des capacités diminuées de 1,4 %, et d'une chute de 8,8 % de son trafic cargo, bien supérieures à la baisse de 3,9 % des capacités. Le coefficient d'occupation ressort en hausse de 1,0 point dans l'activité passagers à 80,8 % mais recule de 3,4 points dans l'activité cargo, à 64,3 %. "En France, le mois de mai a enregistré quatre jours fériés de plus que l'an dernier, pesant sur le mix loisir/affaires. En conséquence, la recette unitaire au siège kilomètre offert (RSKO) hors change est stable par rapport à mai 2011", précise le groupe dans un communiqué.

**La Tribune 08/06 «Air France, l'heure de vérité»**

(Article signé Fabrice Gliszczynski)

En perte depuis quatre ans, la compagnie aérienne cherche à se redresser. Direction et syndicats négocient un plan de restructuration en espérant aboutir à un accord d'ici à fin juin. Ce plan de baisse de coûts s'accompagne d'une très forte montée en gamme en matière de qualité de services.

**Le Quotidien du tourisme 08/06 «Sud Aérien appelle à la grève à Air France à partir du 21 juin»**

Le syndicat Sud Aérien d'Air France appelle les personnels au sol et navigants à la grève du 21 au 24 juin pour s'opposer aux nouveaux accords collectifs voulus par la direction. "La direction d'Air France veut imposer "à la hussarde" une baisse de nos salaires et une augmentation du temps de travail, avec le but de gagner 20 % de productivité avec 8 % de baisse de salaire", écrit Sud Aérien dans un communiqué. Selon le syndicat, la communication de l'entreprise sur ses supposées difficultés "n'est qu'une intoxication" visant à "augmenter la marge de rentabilité financière".

**Le Quotidien du tourisme 08/06 «Air France propose une farandole de promotions»**

Air France propose des tarifs exceptionnels pour des billets moyens et longs courriers en vente jusqu'au 19 juin. Pour les destinations long-courriers, Air France, KLM, Delta Air Lines et Alitalia lancent des tarifs promotionnels au départ des aéroports parisiens et régionaux. Ces offres sont valables pour des départs entre le 3 septembre et le 9 décembre 2012 (dernier retour le 16 décembre 2012), ou entre le 7 janvier et le 23 février 2013 (dernier retour le 2 mars 2013). Pour les destinations européennes, Air France et KLM proposent des tarifs promotionnels sur vols directs. Ces offres sont valables pour des départs entre le 3 septembre et le 22 octobre 2012 (dernier retour le 25 octobre 2012).

## **COMPAGNIES AERIENNES**

**Les Echos 04/06 «Turkish Airlines»**

(Article signé Christophe Palierse)

La compagnie aérienne turque annonce avoir renoncé à acquérir le transporteur polonais LOT, considérant que la compagnie polonaise représente une "contribution limitée" à ses objectifs de développement à court et moyen terme. Turkish Airlines avait reconnu l'existence de discussions en janvier.

**Les Echos 05/06 «Lufthansa envisage de vendre sa filiale de restauration»  
(Article signé Jean-Philippe Lacour)**

Selon le "Financial Times Deutschland", le bal des cessions pourrait reprendre chez Lufthansa. Après s'être séparée de filiales déficitaires, British Midlands et Jade Cargo, la première compagnie aérienne allemande prévoit désormais d'en faire de même avec des entités bénéficiaires mais à la marge de son cœur de métier. Les filiales dans le "catering", LSG Skys Chefs, et l'informatique, IT Services seraient visées par ce plan. Le projet le plus avancé concernerait la société de restauration, dont il serait question de céder 49 % du capital d'ici à l'an prochain, en choisissant un repreneur spécialisé du secteur et qui n'est pas encore présent dans l'industrie aérienne. Une option de vente serait conservée sur les parts restantes. A défaut d'être formellement démenties par Lufthansa, ces informations ont été qualifiées de "spéculation" par un porte-parole du groupe. Suivi d'un article "Pour l'heure, Air France garde Servair" (Article signé Martine Robert).

**France Antilles.fr 07/06 «Un avion pour deux compagnies»**

Air Caraïbes et Corsair ont conclu un accord commercial le 29 mars dernier. Il s'agit d'un accord de partage de code ou codeshare, signé pour une durée de six mois. L'objectif étant, notamment, d'offrir plus de flexibilité aux clients avec un plus grand choix de fréquences d'avions, ou encore de pouvoir combiner des offres promotionnelles sur un aller et un retour. Mis en place juste au début du mois, à la fin de la haute saison touristique, le système permet aux compagnies de limiter la casse et de maîtriser les coûts. Une excellente parade aux faibles taux de remplissage, qui devraient se poursuivre jusqu'à la fin du mois de juin. Du coup, plutôt que de maintenir un vol presque vide, ou de l'annuler, les compagnies regroupent leurs passagers sur un même vol. Dans certains de leurs avions elles réservent donc chacune des places à leur concurrent.

**Air Journal 07/06 «Delta Air Lines investit dans Aeromexico»  
(Article signé François Duclos)**

La compagnie aérienne Delta Air Lines a pris le contrôle de 4 % du capital de sa collègue Aeromexico, une première pour un transporteur mexicain. Dans un communiqué commun du 4 juin 2012, les deux compagnies précisent que l'investissement de 65 millions de dollars fait partie d'un effort de plusieurs années destiné à renforcer leur partenariat, qui comprend notamment le partage de leurs codes. Dès l'année prochaine, elles ouvriront conjointement un centre de maintenance au Mexique, tandis que leur coopération en matière de formation ou de ventes sera étendue, afin d'offrir à terme la même expérience à leurs passagers.

**Les Echos 08/06 «Le Conseil régional de La Réunion vole au secours d'Air Austral»**

**(Article signé Bernard Grolier)**

Le Conseil régional de La Réunion a décidé hier d'augmenter de 34 millions d'euros sa participation dans la Sematra, société d'économie mixte qui détient 46 % du capital d'Air Austral. De plus, la Caisse des Dépôts, actionnaire privé de la SEM, "pourrait participer à cette opération à hauteur de 9 millions d'euros", annonce la région.

## LOW COST

### **Les Echos 08/06 «Le "low cost", une vraie chance pour le transport aérien»**

**(Article signé Emmanuel Combe)**

Tandis que les compagnies majors telles que Lufthansa ou Air France se convertissent peu ou prou au modèle "low cost" sur le segment du court et moyen-courrier, il convient de rappeler que le défi du "low cost" ne se résume pas à une bataille des coûts. Le "low cost" aérien a longtemps été assimilé à un modèle de réduction des coûts, au travers d'une simplification à l'extrême des produits et services. L'adoption d'une logique de point à point, sans garantie de correspondance, et la promesse minimaliste au client constituent en effet les deux éléments clefs qui permettent de diminuer fortement les coûts opérationnels, de l'ordre de 40 % par rapport à ceux d'une compagnie classique. En réalité, le "low cost" présente une seconde facette, qui se situe du côté de la demande : une capacité à générer, à partir d'une offre minimaliste, des revenus additionnels, au travers d'une multitude d'options. Ces revenus auxiliaires représentent aujourd'hui plus de 22 % du chiffre d'affaires pour des compagnies comme Ryanair et une part essentielle de leur profit.

## TRANSPORT AERIEN ET AEROPORTS

### **Les Echos 04/06 «Aérien»**

**(Article signé Christophe Palierse)**

L'Union Européenne et les Etats-Unis ont annoncé vendredi un accord, avec effet immédiat, de reconnaissance de leurs programmes respectifs de sûreté du fret aérien. Un seul contrôle -au point d'origine -sera désormais nécessaire.

### **La Tribune 05/06 «La SNCF s'inspire de Ryanair pour lancer des trains "low cost"»**

**(Article signé Fabrice Gliszczynski)**

Selon RTL, la société ferroviaire souhaiterait lancer en 2013 des trains à services simplifiés commercialisés à des prix très agressifs : moins de 25 euros l'aller simple sur les lignes à partir de la gare de Marne-la-Vallée vers Marseille et Montpellier (via Lyon Saint-Exupéry). Cette offre ressemble à celle des compagnies aériennes à bas coûts. D'autant plus que les cheminots pourraient être amenés à aider "ponctuellement" au nettoyage des trains, selon Challenges. Le prix proposé serait inférieur au moins cher des tarifs Prem's pourrait être le seul proposé aux voyageurs, quelle que soit la date de la réservation du billet. Ce serait une révolution dans le monde du transport, où les prix d'appel ne représentent qu'une minorité de sièges d'un avion ou d'un train pour permettre la rentabilité de l'avion ou du train. C'est là la seule grosse différence avec les Ryanair et autres "low cost" aériennes.

### **Pros du tourisme 06/06 «Philippines : les autorités interdisent le surbooking»**

Les autorités de régulation de l'aviation civile des Philippines ont décrété mercredi l'interdiction de la pratique de surréservation, connue comme le "surbooking", par les compagnies aériennes qui s'exposent désormais à une amende, voire au retrait de leur licence. L'interdiction prendra effet le 15 juin malgré la colère des compagnies à bas coûts qui crient au sabotage de leur modèle commercial, a déclaré à l'AFP le directeur exécutif du Conseil de l'aviation civile. "Le public est fortement opposé à ces pratiques", a justifié Carmelo Arcilla. Les compagnies qui ignoreraient l'interdiction s'exposent à une amende de 5 000 pesos (92,5 euros) par personne privée de vol pour cause de surbooking, en plus du remboursement intégral du billet d'avion.

### **Les Echos 06/06 «Aéroports : après Istanbul, ADP lorgne Rio» (Article signé Bruno Trévidic)**

Après le rachat de 38 % du groupe turc TAV en mars, Aéroports de Paris (ADP) prépare une offre pour l'aéroport de Rio, a annoncé mercredi son PDG, Pierre Graff, à l'occasion d'une conférence de presse à Istanbul. Celle-ci sera formulée en association avec son partenaire néerlandais Schiphol Group, gestionnaire de l'aéroport d'Amsterdam. ADP envisagerait également une alliance non capitalistique avec Atlanta et Séoul.

### **La Tribune 06/06 «Le PDG d'ADP (sur le départ) est favorable à un écart des salaires limité»**

Le PDG d'Aéroports de Paris (ADP), Pierre Graff, s'est dit favorable ce mercredi à la proposition du gouvernement de limiter l'écart des rémunérations de 1 à 20 dans les entreprises dans lesquelles l'Etat est majoritaire. "Je trouve la proposition du gouvernement français d'un écart de 1 à 20 justifiée, et j'y suis, pour ma part, favorable", a-t-il déclaré à des journalistes invités à Istanbul, faisant référence à une mesure qui devrait également s'appliquer aux contrats en cours. "Pour l'entreprise Aéroports de Paris il n'y a donc pas de problème".

### **Air Journal 06/06 «Classement CO<sup>2</sup>: Ryanair serait la plus propre» (Article signé François Duclos)**

D'après l'étude établie par "Brighter Planet", portant sur vingt compagnies aériennes à travers le monde, la "low cost" Ryanair aurait la flotte la plus efficace en termes d'émissions de gaz à effet de serre, devant Cathay Pacific et easyJet. Le classement établi par "Brighter Planet" repose sur cinq critères : le modèle d'avion, le coefficient de remplissage, la distance parcourue, la part du fret dans le vol et la densité des sièges. L'organisme indépendant américain précise que ce palmarès, basé sur les chiffres de 2011, "n'est qu'une moyenne et ne saurait être valable sur l'ensemble des routes, la distance parcourue influant considérablement sur l'empreinte carbone".

### **Les Echos 08/06 «Les aéroports contre le retour des liquides à bord des avions»**

**(Article signé Bruno Trévidic)**

Instaurée en 2006, face à la menace bien réelle d'attentats à l'explosif liquide, l'interdiction d'emporter des liquides en cabine doit théoriquement prendre fin en avril prochain. Mais l'abrogation en avril 2013 de cette interdiction pourrait entraîner le chaos. En effet, la Commission européenne, en avril 2010, avait donné trois ans aux aéroports pour se doter de machines à détecter les explosifs. "Tous les aéroports devront avoir la capacité de vérifier le contenu des liquides, aérosols et gels d'ici au 29 avril 2013", avaient décrété les commissaires européens. Las, presque trois ans plus tard, les détecteurs en question ne sont toujours pas au rendez-vous dans les aéroports européens, qui sont unanimes à réclamer la prolongation de l'interdiction des liquides, Aéroports de Paris (ADP) en tête.

## **AERONAUTIQUE**

### **Les Echos 04/06 «EADS projette de créer sa propre banque»**

**(Article signé Bruno Trévidic)**

Le groupe aéronautique étudierait la possibilité d'avoir sa banque, a révélé son directeur financier, Hans Peter Ring. "Nous sommes en train de faire une étude de faisabilité pour déterminer si cela aurait un sens pour nous d'avoir notre propre banque", a-t-il indiqué. Evoqué lors de la crise de 2008, dans la crainte d'un problème de financement des ventes d'avions, le projet de création d'une banque EADS avait, jusqu'à présent, toujours été démenti. Airbus comme Boeing étaient en effet parvenus à traverser la crise sans problème de financement majeur, grâce à l'intérêt des investisseurs pour les financements d'avions et au soutien des agences gouvernementales de crédit-export. Fin 2011, le montant total des sommes engagées par Airbus pour aider ses clients les plus fragiles à boucler leur financement a même atteint son plus bas niveau historique, à 1,4 milliard de dollars.

### **La Tribune 05/06 «Pourquoi Embraer renonce à défier Airbus et Boeing»**

**(Article signé Fabrice Gliszczynski)**

Embraer renonce à défier Airbus et Boeing. Le constructeur d'avions brésilien qui étudiait la possibilité de lancer un nouvel appareil capable de transporter entre 130 et 160 passagers pour attaquer Airbus et Boeing renonce à son projet. Il préfère au contraire remotoriser sa famille d'avions actuelle dont le plus important d'entre eux, l'ERJ195, a une capacité de 122 sièges. De passage à Paris, Paulo Cesar Silva, le président de la division commerciale d'Embraer l'a indiqué ce mardi, confirmant la stratégie dévoilée à l'automne dernier. Une décision sage, prise au regard de l'époustouflant succès de l'Airbus A320 et du B737 MAX, les moyen-courriers remotorisés des deux géants du secteur qui, lancés fin 2010 et en juillet 2011, totalisent à deux près de 2 000 commandes et intentions d'achat.



### **La Tribune 06/06 «Airbus a engrangé plus de deux commandes par jour pour l'A320 Neo depuis son lancement»**

(Article signé Fabrice Gliszczynski)

Un an et demi après son lancement début décembre 2010, l'A320 Neo a franchi ce mercredi la barre des 1 300 exemplaires commandés de manière ferme. Avec le contrat de la société de leasing américaine Air Lease Corporation portant sur 36 A320 et A321 remotorisés, annoncé ce jour, Airbus compte désormais 1 325 commandes. Soit une moyenne de plus deux commandes fermes (pas loin de 2,5) enregistrées chaque jour depuis son lancement. Ce n'est pas terminé. La méga-commande de Norwegian Airlines (230 appareils), mais aussi celle de American Airlines, en redressement judiciaire, restent à confirmer en commande ferme. Cet appareil qui vise une baisse de la consommation de carburant de 15 % et qui doit entrer en service en 2015, est en compétition avec le B737 Max, lancé en juillet 2011 par Boeing, inquiet de perdre la totalité de la campagne d'American, l'un de ses meilleurs clients. L'appareil, prévu en 2017, compte aujourd'hui 451 commandes fermes et plus de 1 000 avec les lettres d'intention.

### **Les Echos 07/06 «Safran s'intéresse de très près aux turbopropulseurs»**

(Article signé Alain Ruello)

L'équipementier aéronautique observe de près le marché des avions régionaux de nouvelle génération, les turbopropulseurs. L'information ne constitue pas une surprise pour les spécialistes, mais elle n'a jamais été confirmée officiellement. C'est Pierre Fabre, le PDG de Snecma, le motoriste de l'équipementier aéronautique, qui l'a confirmée hier, lors d'une journée de présentation du groupe à 3 000 nouveaux embauchés. Le raisonnement qui pousse Safran à s'intéresser aux moteurs à hélices fait l'unanimité : le prix du pétrole est appelé à augmenter durablement, les avionneurs sont donc à la recherche d'avions plus économes en carburant. Plusieurs éléments y contribuent, mais le principal repose sur le moteur.

## **ENERGIE**

### **Les Echos 04/06 «Le pétrole passe sous la barre des 100 dollars»**

(Article signé Emmanuel Grasland)

Les inquiétudes sur la croissance mondiale et le devenir de la zone euro font plonger les cours du pétrole. Sous pression, le baril de brut a perdu plus de 20 % de sa valeur en l'espace de deux mois. Autour de 100 dollars, le baril a retrouvé une valeur jugée adéquate par l'Arabie saoudite.

### **Le Monde 07/06 «Faible demande et hausse de l'offre : le prix du pétrole devrait continuer à baisser»**

(Article signé Jean-Michel Bezat)

Les prix du pétrole sont orientés à la baisse depuis deux mois et ils pourraient poursuivre leur décrue au second semestre, même si l'affaiblissement de l'euro face au dollar en réduit les effets bénéfiques. Un baril proche de 100 dollars satisfait les pays producteurs, moins les pays consommateurs.

## **CROISSANCE/CONJONCTURE/POLITIQUE ECONOMIQUE**

### **Les Echos 04/06 «Dépenses de l'Etat : le rapport choc de Bercy» (Article signé Etienne Lefebvre)**

L'Inspection générale des finances chiffre à 5 milliards par an les économies à réaliser par l'Etat pour redresser les comptes. Les leviers identifiés sont sensibles : prestations, subventions, nombre de fonctionnaires, salaires, niveau des pensions. Le gouvernement devra trancher rapidement.

Suivi de deux articles "Suppressions de postes, gels de pensions et de prestations, réformes : des leviers d'action sensibles" (Article signé Etienne Lefebvre) et "Ayrault lance la préparation d'un budget actant le retour à 3 %".

### **Les Echos 07/06 «Michel Sapin : "Tous les moyens disponibles doivent être mobilisés contre le chômage"»**

(Propos recueillis par véronique le billon, Etienne Lefebvre et Derek Perrotte)

Entretien avec Michel Sapin, ministre du Travail, de l'emploi et du dialogue social.

### **Les Echos 08/06 «Taux de chômage au plus haut depuis treize ans» (Article signé Etienne Lefebvre)**

D'après les chiffres de l'Insee, le taux de chômage français au sens du BIT a nettement progressé au premier trimestre (+ 0,3 point) pour atteindre 9,6 % de la population active, son plus haut niveau depuis 1999. Avec les DOM, il atteint même le seuil des 10 %. Le gouvernement dénonce "l'héritage" de Nicolas Sarkozy.

Suivi d'un article "Seniors : plus d'actifs... et plus de chômeurs" (Article signé Vincent Collen)

## **POLITIQUE SOCIALE/SOCIAL/SYNDICATS**

### **Les Echos 04/06 «Retraite à 60 ans : l'ampleur de la hausse des cotisations fait débat»**

(Article signé Vincent Collen)

L'exécutif devrait élargir l'accès au dispositif de la retraite à 60 ans. Le coût resterait néanmoins limité aux alentours de 2 milliards par an à l'horizon 2017, ce qui réduira le besoin de financement.

### **Les Echos 05/06 «Conférence sociale : avant le débat sur la méthode, le Medef tente de faire contrepoids»**

(Article signé Véronique Le Billon)

Jean-Marc Ayrault réunit cet après-midi les partenaires sociaux pour débattre du calendrier et des thèmes de négociation. Le Medef s'agace de l'évolution du dossier des retraites et des projets anti-licenciements boursiers. La problématique du coût du travail gagne du terrain.

Suivi de deux articles "Les grands chantiers au programme" (Article signé Derek Perrotte) et "La CFDT, première de cordée syndicale".

**La Tribune 05/06 «Le syndicalisme français reprend (un peu) de couleur»  
(Article signé Jean-Christophe Chanut)**

Globalement, avec 5 à 7 % de salariés syndiqués, le taux de syndicalisme en France reste l'un des plus faibles d'Europe occidentale. Les causes en sont connues : trop grand émiettement des organisations - pas moins de 5 organisations dites, pour l'instant encore, représentatives : CFDT, CFTC, CGT, CFE-CGC et FO - auxquelles on peut ajouter Sud, la FSU, l'Unsa ; aucun droit lié à l'adhésion, à la différence de certains pays, la Belgique par exemple, où une carte syndicale permet une meilleure protection sociale... Malgré cela, le syndicalisme en France progresse, c'est le cas notamment pour la CGT et la CFDT qui ont enregistré une progression de leur nombre d'adhérents en 2011. La CFDT affiche une progression de ses effectifs de 12 000 en 2011. La centrale revendique 863 674 adhérents. Pour sa part, la CGT progresserait de 1,87 %, soit 681 930 cotisants.

**Les Echos 06/06 «Retraite : l'exécutif veut marquer l'opinion avant les législatives»**

**(Article signé Vincent Collen)**

La mesure rétablissant le droit à la retraite à 60 ans pour certains assurés est présentée ce matin en Conseil des ministres. Le gouvernement va assouplir les conditions d'accès au dispositif des départs anticipés au titre des carrières longues.

**Les Echos 06/06 «"Grande conférence" : le gouvernement et les partenaires sociaux s'accordent sur sept chantiers prioritaires»**

**(Article signé Derek Perrotte)**

Jean-Marc Ayrault a reçu les partenaires sociaux hier à Matignon. Ils ont fixé les sept thèmes qui feront l'objet de tables rondes lors de la "grande conférence sociale" programmée les 9 et 10 juillet au palais d'Iéna, à Paris. L'emploi et la protection sociale seront au cœur des enjeux.

**Les Echos 07/06 «Retraite : les départs anticipés beaucoup plus nombreux»**

**(Article signé Vincent Collen)**

Le projet de décret présenté hier par la ministre des Affaires sociales, Marisol Touraine, va élargir de façon significative le droit au départ anticipé. Quelque 110 000 personnes bénéficieront de cette "mesure de justice" promise par François Hollande dès l'an prochain, puis 100 000 par an en moyenne. Soit près d'un nouveau retraité sur six. Il s'agit de personnes qui n'auraient pas eu le droit au départ anticipé sans cette mesure, et d'autres qui y avaient déjà droit et pourront partir plus tôt. "Nous corrigeons la loi de 2010, particulièrement dure pour ceux qui ont commencé à travailler jeunes", justifie la ministre.

Suivi d'un article "Le nouveau dispositif en six questions".

## ECONOMIES INTERNATIONALES

### **Les Echos 04/06 «Les inquiétudes sur la croissance gagnent les pays émergents»**

(Article signé Marie-Christine Corbier)

La Chine, l'Inde et le Brésil viennent de publier des indicateurs prouvant que leur développement économique se ralentit. Cela renforce les craintes sur la croissance mondiale, au même titre que les chiffres du chômage américain.

### **Le Monde 04/06 «Le chômage repart à la hausse aux Etats-Unis»**

(Article signé Sylvain Cypel)

Deux chiffres ont confirmé l'atonie d'une économie américaine qui ne parvient ni à retrouver le rythme de croissance minimal espéré, ni à générer les embauches nécessaires à une véritable relance. Le taux de chômage, en mai 2012, est reparti à la hausse (8,2 % contre 8,1 % en avril), a indiqué le département du travail américain, vendredi 1<sup>er</sup> juin. Surtout, le nombre des créations d'emplois a été extrêmement faible sur cette période : 69 000, contre 150 000 attendus par les prévisionnistes.

Suivi d'un article "Zone euro : un chômage record de 11 %".